

## *AU FIL DES SIÈCLES, UNE HISTOIRE FRANÇAISE*

Quelle longue histoire que celle des métiers d'art... Beaucoup sont apparus dès l'Antiquité et les archéologues nous en livrent les traces émouvantes en retrouvant à Marseille une épave grecque en bois finement assemblée, à Luxeuil des fours de potiers gallo-romains, à Saint-Dizier des bijoux mérovingiens incrustés de pierres précieuses. Chaque civilisation développe ses savoir-faire pour répondre aux besoins du quotidien puis inventer des objets plus élaborés : vaisselle, parures, palais aux décors raffinés.

### Itinérance et concurrence



Au Moyen Âge, le système des corporations organise peu à peu la vie artisanale en définissant des métiers bien distincts. Ce cadre très réglementé doit assurer la transmission des connaissances mais aussi garantir la qualité de la production. Les compagnons voyagent et assurent ainsi la diffusion des styles et des techniques. On sait qu'à l'époque gothique, les tailleurs de pierre ou les charpentiers pouvaient passer d'un chantier de cathédrale à l'autre. Il existe cependant des spécificités locales : les émailleurs font la réputation de Limoges, les faïenciers celle de Nevers. Les objets précieux deviennent un véritable enjeu politique. Louis IX entretient dans son palais un atelier d'enluminure prolifique, donnant l'exemple aux seigneurs de la cour qui commandent des livres à leur tour. Henri IV fait venir des lissiers des Flandres et contribue à l'établissement des premiers ébénistes à Paris, venus d'Allemagne et des Pays-Bas. Pour contrer la concurrence, les verriers de Murano ont interdiction de quitter l'île, mais ceux d'Altare émigrent dans toute l'Europe avec leurs secrets.

## L'essor des manufactures



Sous Louis XIV, Colbert favorise l'émergence de manufactures nationales en leur accordant des monopoles avantageux : Saint-Gobain pour les miroirs, Alençon pour la dentelle, les Gobelins et Aubusson pour les tapisseries, etc. La culture française rayonne alors sur la scène internationale. Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit les fabriques proliférer sous la houlette de véritables entrepreneurs. On peut citer l'atelier de porcelaine fondé à Vincennes par madame de Pompadour – qui deviendra la célèbre manufacture de Sèvres –, l'entreprise de toiles peintes créée par Oberkampf à Jouy-en-Josas, l'atelier parisien de Réveillon qui produit des papiers peints de renom, ou encore les premières cristalleries de Lorraine comme Saint-Louis et Baccarat. Brutalement, la Révolution entraîne la disparition des corporations accusées de créer un corps intermédiaire entre le citoyen et la nation. De nombreux métiers s'en trouvent fragilisés.

## À l'heure de la révolution industrielle



Mais Napoléon reprend la tradition de ses prédécesseurs, encourageant la production nationale au moyen d'importantes commandes passées aux manufactures. Dans les ateliers en pleine mutation, les procédés s'industrialisent. L'invention du métier Jacquard révolutionne le secteur textile et de nouveaux brevets, comme celui de l'argenture par électrolyse déposé par Christofle, témoignent du dynamisme de cette époque trépidante. Les grandes maisons se mettent en scène lors des expositions universelles. Paris devient capitale de la mode grâce à ses multiples faiseurs. De leur côté, les ouvriers commencent à faire entendre leurs revendications, des verriers de Carmaux aux peintres décorateurs sur porcelaine de Limoges. C'est l'avènement d'un monde nouveau. Venu d'Angleterre,

le mouvement Arts and Crafts cherche à réhabiliter le travail de l'artisan en lui rendant l'intégralité du processus de fabrication. On veut décloisonner les genres et c'est dans cette perspective que Gustave Sandoz, bijoutier, et Gustave Larroumet, directeur des Beaux-Arts, fondent la Société d'encouragement aux arts et à l'industrie en 1889. Le succès de l'Art nouveau permet d'aborder le verre ou la céramique d'une façon plus sculpturale, sous l'impulsion d'Émile Gallé, quand l'Art déco revisite les techniques de la laque ou de la dinanderie avec Jean Dunand.

## Un héritage bien vivant



Cependant, la modernité marginalise progressivement des savoir-faire traditionnels : les charrons, les forgerons, les sabotiers se font rares alors qu'il y en avait autrefois dans tous les villages. Dans la France de la Reconstruction, le plastique et le béton remplacent les matériaux naturels et modifient radicalement les paysages. De nouveaux défis apparaissent comme la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre ou la transmission des savoir-faire aux nouvelles générations. Pourtant, les métiers d'art perdurent et se transforment. Ils représentent toujours une part importante de la culture et de l'économie, marquant les territoires et les esprits. Grâce à la passion et à la créativité des professionnels d'aujourd'hui, cet héritage reste un patrimoine vivant en perpétuelle évolution.

## *DIX DATES CLÉS*

**1889 : Fondation de la Société d'encouragement aux arts et à l'industrie** Le directeur des Beaux-Arts, Gustave Larroumet, et un bijoutier de renom, Gustave Sandoz, créent la Société d'encouragement aux arts et à l'industrie. Tous deux partagent la même passion : rapprocher créateurs et industriels, artistes et artisans d'art pour renouveler les arts appliqués.

**1976 : Le rapport Dehaye, un texte fondateur** Soucieux de l'avenir des savoir-faire français, Valéry Giscard d'Estaing commande un rapport intitulé Les Difficultés des métiers d'art à Pierre Dehaye, haut fonctionnaire. Ce texte fondateur identifie pour la première fois le secteur en lui donnant une place dans la sphère politique mais aussi institutionnelle avec la création de la Société d'encouragement aux métiers d'art (Sema).

**1994 : Le ministère de la Culture crée le conseil des métiers d'art et nomme les premiers Maîtres d'art** C'est en s'inspirant du dispositif japonais des Trésors nationaux vivants que la France nomme une première promotion de Maîtres d'art. Ce titre, attribué à vie par le ministère de la Culture et de la Communication, distingue des professionnels d'excellence qui s'engagent à transmettre leurs connaissances à un Élève.

**1996 : La loi Raffarin distingue les artisans d'art** La loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 – relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat et dite « Loi Raffarin » – consacre l'existence des artisans d'art parmi les artisans. L'article 20 prévoit, au sein du répertoire des métiers, une section spécifique « artisans d'art ».

**2003 : Une nomenclature officielle définit 217 métiers d'art** Le secrétariat d'État à l'Artisanat définit, par l'arrêté ministériel du 12 décembre 2003, ou « arrêté Dutreil », une liste de 217 métiers d'art répartis en 19 secteurs.

**2003 : L'Unesco reconnaît le patrimoine culturel**

**immatériel** La conférence générale de l'Unesco adopte la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Elle prend ainsi acte de l'évolution de la notion de patrimoine qui ne se rapporte pas seulement aux monuments ou aux œuvres d'art mais intègre aussi les traditions, les rites et les savoir-faire.

**2009 : Catherine Dumas remet son rapport au**

**Premier ministre** La sénatrice Catherine Dumas remet au Premier ministre son rapport, Les Métiers d'art, d'excellence et du luxe et les savoir-faire traditionnels : l'avenir entre nos mains. Ce texte contient des propositions concrètes pour développer un secteur jugé essentiel à l'économie et au rayonnement culturel de la France.

**2010 : Création de l'Institut national des métiers**

**d'art** À l'initiative du Premier ministre François Fillon, la Société d'encouragement aux métiers d'art devient l'Institut national des métiers d'art. Cette institution est placée sous la triple tutelle des ministères de l'Économie, de la Culture et de l'Éducation nationale pour une action plus concertée.

**2014 : Adoption de la loi relative à l'artisanat**

L'adoption de l'article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 – relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises – apporte une définition des métiers d'art. La liste des métiers d'art est fixée par arrêté conjoint des ministres chargés de l'artisanat et de la culture. Une section spécifique aux métiers d'art est créée au sein du répertoire des métiers.

**2015 : La liste des métiers d'art**

Fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015, la nouvelle liste recense 198 métiers et 83 spécialités soit 281 activités réparties sur 16 domaines désormais plus en lien avec les filières économiques. L'arrêté a fait l'objet de signatures conjointes des ministres chargés de l'Économie, de l'Artisanat et de la Culture.

Métiers d'art : données et repères

2

# DÉFI NITION





## *QU'EST-CE QU'UN MÉTIER D'ART ?*

Maîtrise, savoir-faire, audace, créativité, exigence, transmission, durabilité... Les professionnels des métiers d'art incarnent des valeurs fortes qui s'expriment dans des activités de production et de création à caractère artistique mais aussi dans le domaine de la restauration du patrimoine. Hommes et femmes de passion, ils transforment la matière selon des savoir-faire complexes et sans cesse enrichis par de nouvelles pratiques. Les ateliers constituent ainsi de véritables laboratoires qui permettent d'imaginer une pièce unique, d'élaborer une petite série ou de répondre à une commande personnalisée et spécifique. Ils se nourrissent d'une culture ouverte qui connaît les codes du passé tout en osant l'innovation pour répondre aux aspirations d'aujourd'hui.

Solidement enracinés dans nos régions, les métiers d'art en sont souvent des symboles identitaires et culturels. Ils participent à leur dynamisme et représentent un véritable atout en termes d'économie locale, de lien social et d'attractivité touristique. Présents à l'exportation, ils contribuent au rayonnement de la France à l'international. Leur réactivité et leur créativité leur assurent encore un haut potentiel de développement.

## Une définition reconnue par la loi



L'article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 – relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises – remplace l'article 20 de la loi du 5 juillet 1996 et donne une définition légale des « métiers d'art ». Selon cet article, « relèvent des métiers d'art, [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique ».

## *DIFFÉRENTS CHAMPS D'INTERVENTION*

Les professionnels des métiers d'art s'illustrent dans des champs très variés et parfois inattendus, allant de la décoration à l'architecture en passant par la mode, les arts du spectacle, l'industrie ou encore le patrimoine culturel.

Peintres en décors, mosaïstes, staffeurs-stucateurs... les professionnels des métiers d'art répondent aux attentes des particuliers et des prescripteurs (designers, décorateurs et architectes d'intérieur) du domaine de la **décoration**. Les céramistes, les orfèvres ou les verriers réalisent des collections ou pièces uniques pour les **arts de la table**. Les ébénistes et les tapissiers œuvrent sur le marché de l'**ameublement**.

Les brodeurs, maroquiniers, plumassiers, modistes, bijoutiers... sont des maillons indispensables du secteur de la **mode**. Salariés de grandes maisons, fournisseurs, sous-traitants ou créateurs indépendants, ils s'illustrent dans la réalisation de collections Haute-couture et la création d'accessoires.

Intégrés au sein d'institutions culturelles comme les Opéras et les Théâtres nationaux ou exerçant de manière indépendante, les professionnels des métiers d'art élaborent décors, costumes et accessoires pour l'univers des **arts du spectacle**.

Maîtres verrier, ferronniers, menuisiers, tailleurs de pierre, chaumiers... apportent leurs savoir-faire à des projets d'**architecture** ou d'**urbanisme**. Leur maîtrise des techniques traditionnelles et leur connaissance des matériaux naturels sont particulièrement recherchées dans le domaine de l'**écoconstruction**.

Garants du **patrimoine culturel**, les restaurateurs interviennent sur les œuvres d'art au sein des musées ou pour des particuliers. Certaines institutions possèdent leurs propres ateliers, comme le musée du Louvre (peinture), le Palais Galliera (mode), le musée de l'Arles antique (mosaïque), les muséums d'histoire naturelle (taxidermie). Les professionnels des métiers d'art œuvrent également à la préservation et à la restauration du patrimoine architectural (Monuments historiques et patrimoine bâti non protégé).

Des pièces uniques de céramistes, verriers, sculpteurs intègrent le marché de l'**art contemporain**. Ces œuvres sont exposées et vendues en galeries ou lors de ventes aux enchères.

Les professionnels des métiers d'art peuvent apporter leurs connaissances des matériaux, leurs compétences techniques ainsi que leur créativité à l'élaboration de prototypes et au développement de nouvelles applications pour les secteurs de l'**industrie** et de la **recherche**.